

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE SEJOUR

CGV applicables à compter du 01 janvier 2021 et à la date de votre réservation.

REVERVATION DE VOTRE SEJOUR

- ✓ Toute **réservation** est prise en compte **après réception** du **contrat** de réservation et de l'acompte demandé à l'ordre du Camping de l'Ecluse.
- ✓ **L'intégralité du séjour réservé est dû au plus tard 30 jours avant votre arrivée** –Un séjour non soldé à J moins 30 jours et sans préavis et/ou justificatif pourra être considéré comme annulé du fait du client. L'acompte sera conservé par le camping au titre de frais d'annulation et une demande de recouvrement du solde pourra être engagée.
- ✓ Toute **retard, modification de séjour ou annulation**, doit nous être **signalé par écrit dès que vous en avez connaissance**. Aucune déduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.
- ✓ Les tarifs sont présentés en ligne sur notre site Internet. Ils sont susceptibles de varier au cours de la saison. Les promotions / offres ne peuvent être appliqués sur une réservation déjà réglée en totalité ou en partie.
- ✓ L'admission d'un chien est possible en camping et sur certains locatifs (sauf chien de catégorie 1 et 2).

ARRIVEE ET DEPART pour une location

- ✓ **Arrivée à partir de 16H - Départ avant 10H.**
- ✓ **À votre arrivée, en échange de la remise des clés, nous vous demanderons votre confirmation de réservation, un dépôt de cautions : 200 à 300€ euros (éventuels dégâts) et 60 à 150€ euros (éventuels frais de ménage), tout autre solde restant dû.**
- ✓ La caution sera restituée le jour du départ (si RDV possible) ou au plus tard détruite/annulée dans les 48H suivant votre départ, déductions faites des réparations, du ménage ou des remplacements qui s'avèreraient nécessaires.
- ✓ Chaque location fait l'objet d'un état des lieux et d'un inventaire. Le locataire est tenu de contrôler sa location à son arrivée et de signaler au plus tard le lendemain de son arrivée toute anomalie.
- ✓ Le ménage de fin de séjour incombe au locataire. Dans le cas contraire, une somme de forfaitaire serait retenue sur la caution. Une Option ménage ne comprend pas la cuisine , ses équipements, son électroménager, ou son barbecue éventuel.

ARRIVEE ET DEPART pour un emplacement

- ✓ Arrivée à partir de 12h00 - heure de départ entre 8H et 12 H. Tout départ après 12 H entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire.

ANNULATION de Séjour Conditions Générales

- ✓ Votre demande doit nous parvenir par écrit dès survenance de l'évènement motivant l'annulation.
- ✓ En cas d'annulation de votre fait à plus de 30 jours de votre arrivée et sans assurance annulation , l'acompte (30%) sera acquis au camping au titre de frais d'annulation ainsi que les frais de réservation.
A compter du 30ème jour avant votre arrivée et votre arrivée, les sommes versées restent acquises au camping.
- ✓ Vous avez la possibilité au moment de votre réservation de souscrire à une assurance annulation dont les garanties détaillées sont présentées en annexes de la vente en ligne et sur notre site Internet. Sous réserve de satisfaire aux garanties en les justifiant, l'assurance

annulation vous couvre dès le jour de la souscription du contrat pour les sommes engagées.

ANNULATION de Séjour Extension COVID19 : Si à la date de votre séjour :

- ✓ **Vous ne pouvez pas quitter votre lieu de résidence** ou ne pouvez pas **séjourner chez nous** en raison d'un **confinement**, de restrictions de déplacement décidées par l'État Français ou une autorité locale compétente,
- ✓ **Les frontières de la France sont fermées** aux clients étrangers,
Un bon à valoir, d'un montant correspondant à l'intégralité des sommes versées, valable deux ans, sera émis par le camping. En cas de refus de la part du client de ce bon à valoir, il sera remboursé, sur demande, du montant correspondant.

L'interruption de séjour pour les mêmes causes prévoit les mêmes effets, pour la partie du séjour non consommée, la retenue des frais de réservation ou d'assurance en sus.

MODIFICATION de Séjour.

- ✓ Sous réserve de disponibilité, la modification de séjour sera faite moyennant le cas échéant, un ajustement tarifaire.
- ✓ En cas d'impossibilité de modifier votre séjour, ce dernier serait annulé. Les conditions d'annulation de séjour s'appliqueront alors.

CONDITIONS SPECIFIQUES pour une location

- ✓ Une personne supplémentaire (au delà de la capacité de l'hébergement), exceptionnellement autorisée par la direction au moment de la réservation, devra acquitter un supplément de 50 euros par semaine; personne supplémentaire à la nuitée 10 euros
- ✓ Aucune tente n'est autorisée sur la parcelle de l'hébergement
- ✓ Equipement électrique supplémentaire interdit (barbecue, machine à pain)
- ✓ Le stationnement est possible pour un seul véhicule. Autres véhicules : parking.

EXTRAIT DE REGLEMENT Tout client est tenu de respecter les règles intérieures, sinon, il sera invité à quitter l'établissement.

- ✓ **Seuls les Barbecue à gaz sont autorisés.**
- ✓ Vos invités : vous devez les présenter au bureau d'accueil et acquitter la redevance visiteur ; l'accès piscine n'est pas autorisé.
- ✓ Votre chien doit impérativement être tenu en laisse et vacciné (carnet de santé à présenter). Il ne doit pas être laissé seul.
- ✓ Sur le terrain : pas de bruit entre 22H30 et 8H.
- ✓ Accès au camping fermé aux véhicules entre 22H et 8H.

✓ Informations Pratiques liées à l'usage de l'espace de baignade :

Les Piscines ne sont pas **surveillées. Slip de bain obligatoire.** Shorts et bermudas interdits. Interdiction de boire, manger et fumer à la piscine. Jeux gonflables de grande taille, balles ou ballons, Sauts, bombes et diverses bousculades interdits. Le respect des consignes de sécurité et d'hygiène est obligatoire et fait l'objet d'une charte de bonne conduite. Haute Saison : piscines ouvertes de 10H - 19H. Le Toboggan aquatique ouvre 3 fois par jour à horaire fixe, par séquence d'une heure. Autres périodes : horaires susceptibles de modification.

Aucune remise n'est consentie suite à des incidents techniques. La direction fera le nécessaire pour que le dépannage soit fait le plus rapidement possible.

En cas de dommage causé aux biens mis à votre disposition, votre couverture en responsabilité civile et/ou assurance villégiature pourra être sollicitée.

Conformément à l'article L.121-21-8 du code de la consommation, nous vous informons que les prestations de services d'hébergement, qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée, ne sont pas soumises au droit de rétractation de 14 jours.